



CONSEIL NATIONAL
DES PROFESSIONS
DE L'AUTOMOBILE



Communiqué de presse



Le 3 octobre 2019

Condamnation de ContrôleTechniqueGratuit.com

Par décision en date du 28 juin 2019, le Tribunal de Grande Instance de Paris a fait droit aux demandes du CNPA et a condamné Contrôle Technique Gratuit et la société 1806 pour les agissements dénoncés par le CNPA.

En effet, conformément aux positions défendues par le CNPA, le tribunal a considéré la marque « ContrôleTechniqueGratuit.com » comme déceptive et a prononcé sa nullité. Il en a interdit l'usage et a enjoint les défenderesses de procéder à la radiation du nom de domaine www.controletechniquegratuit.com.

D'autre part, le Tribunal a qualifié ces actes de concurrence déloyale au motif qu'ils reviennent à créer un risque de confusion et à induire en erreur le consommateur sur la réalité du prix ou du mode de calcul du prix des services proposés.

Enfin, le Tribunal a notamment reconnu, qu'en sa qualité de syndicat professionnel, le CNPA a subi un préjudice d'image puisque « *les agissements fautifs des défenderesses sont de nature à dévaloriser, dans l'esprit du public, la réalité des diligences accomplies par les professionnels du contrôle technique automobile dont la valeur pourrait à tort être perçue comme insignifiante* ».

Le CNPA se félicite de ce jugement et espère que celui-ci aura valeur d'exemple et d'avertissement, vis-à-vis de ceux qui seraient tentés de pratiquer une communication trompeuse analogue, et qu'elle rassurera au contraire ceux qui respectent les usages loyaux du commerce.

Le CNPA continuera d'être vigilant et acteur de la défense de tous les métiers de l'artisanat et des services automobiles.

≥ À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5^{ème} branche économique de France avec 135 000 entreprises de proximité et 410 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.

RETROUVEZ TOUS NOS COMMUNIQUÉS ET DOSSIERS DE PRESSE SUR WWW.CNPA.FR, RUBRIQUE « PRESSE »